



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale **Les profs ne plieront pas!**

Montréal, mercredi 6 janvier 2016 – Dans le respect des mandats qui lui ont été confiés par ses assemblées générales et ses instances de négociation, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) reprendra sous peu les travaux aux tables de négociation avec le gouvernement. Forte de la mobilisation de ses 34 000 membres, mais aussi de celle des parents qui défendent l'école publique, la FAE maintient son objectif : parvenir à une entente négociée et satisfaisante afin d'améliorer le quotidien des enseignantes et enseignants qu'elle représente et assurer aux élèves, jeunes et adultes, l'accès à des ressources et à des services adéquats.

Rappelons que la FAE a annoncé le 20 décembre dernier, d'un commun accord avec le gouvernement, que les pourparlers se poursuivraient au retour du congé des Fêtes. Jusqu'ici, les paramètres utilisés par le gouvernement ne permettent pas à la FAE de présenter à ses membres une entente de principe. Les plus récentes propositions patronales ne répondent pas aux besoins exprimés par les enseignantes et enseignants. Leur quotidien et celui des élèves ne cessent de s'alourdir, notamment en raison des compressions qui s'accumulent depuis dix ans dans le réseau des écoles publiques et qui totalisent plus d'un milliard de dollars.

« Un réinvestissement important est nécessaire et les profs de la FAE ne plieront pas! Malgré ce que certaines personnes veulent laisser croire, rien n'est réglé en éducation. Le gouvernement refuse toujours de reconnaître le travail que les profs effectuent au quotidien auprès des élèves qui leur sont confiés. Le gouvernement continue aussi de faire la sourde oreille aux solutions avancées par le personnel enseignant et qui pourtant, tiennent compte des particularités sociales et économiques des milieux dans lesquels ils travaillent. La FAE prendra donc le temps nécessaire afin d'en arriver à une entente négociée et satisfaisante. La convention collective des enseignantes et enseignants est le dernier rempart contre l'envie du gouvernement de sabrer dans l'école publique. En 2016, il est plus que temps que l'expertise des profs soit reconnue par le gouvernement, les gestionnaires des commissions scolaires et les directions d'établissement », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Un statu quo inacceptable

Les propositions patronales sont inacceptables puisqu'elles visent, peut-être au mieux, à maintenir le statu quo pour les cinq prochaines années. Un statu quo insoutenable qui permettrait au gouvernement de se désresponsabiliser davantage envers le réseau des écoles publiques.

Plusieurs points achoppent toujours, notamment en ce qui concerne les cinq grandes priorités de la FAE : la tâche et l'autonomie professionnelle, les services aux élèves, les ratios, la lutte contre la précarité ainsi que la bonification des congés. Il est primordial d'accorder aux enseignantes et enseignants toute l'autonomie nécessaire pour qu'ils puissent accomplir leur travail et non pas la restreindre davantage. De plus, il faut revoir les ratios afin de les adapter à la réalité d'aujourd'hui.

Une offre intersectorielle inéquitable

Quant à l'offre intersectorielle déposée par le Conseil du trésor en décembre 2015, la FAE constate que les enseignantes et enseignants des commissions scolaires sont traités de manière inéquitable dans le dossier des relativités salariales. De plus, non seulement la proposition du gouvernement ne permet pas au personnel enseignant des commissions scolaires de combler la perte de leur pouvoir d'achat de 4,5 %, accumulée depuis 2004, mais les deux montants forfaitaires proposés ne constituent pas des augmentations de salaire. Enfin, malgré l'information qui circule, les augmentations salariales totalisent 5,25 % sur cinq ans.

« Si le gouvernement respectait les principes de la relativité salariale, il devrait verser au personnel enseignant des centaines de millions de dollars supplémentaires. Malgré une bonification de 2,5 % en 2019, la proposition gouvernementale prive les enseignantes et enseignants des commissions scolaires de ce qui leur est dû. Nous ferons partie des rares corps d'emploi de professionnels qui ne progressent pas d'échelon deux fois par année dans les huit premiers échelons. Nous demeurerons aussi les seuls au Canada à devoir attendre 17 ans avant d'atteindre le maximum de l'échelle salariale et nous resterons, et de loin, les moins bien payés au pays en début de carrière », a indiqué Martin Lauzon, vice-président aux relations du travail à la FAE et responsable de la négociation nationale.

Ainsi, un bilan complet des travaux aux tables de négociation sera présenté aux membres de la FAE et des assemblées générales se tiendront dans chacun des syndicats affiliés à la FAE à partir de la deuxième semaine de janvier 2016.

Enfin, la FAE invite toute la population à venir manifester sa solidarité et à continuer de défendre avec elle l'école publique, **le samedi 16 janvier 2016, dès 13 h**, à l'occasion d'une grande manifestation qui partira du Marché Maisonneuve à Montréal. Plus de détails seront diffusés dans les prochains jours sur la page Facebook de la FAE au www.facebook.com/lafae.gc.ca.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Ses membres, répartis dans 800 établissements et regroupant 375 000 élèves, sont situés dans les régions de Montréal, Laval, Basses-Laurentides, Outaouais, Granby et Vaudreuil-Dorion.